

DROIT DU TRAVAIL

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître et maîtriser la nomenclature juridique spécifique au Droit du travail
- Connaître les différentes sources du Droit du travail
- Connaître et maîtriser le régime juridique des relations collectives en Droit du travail (négociations collectives, droits collectifs, institutions de contrôle, introduction au droit syndical)
- Connaître et maîtriser le régime juridique des relations deites individuelles en Droit du travail (régime juridique du contrat de travail, nomenclature salariale, contentieux social)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exercices théoriques et cas pratiques.
Formation heuristique, démonstrative, participative.

Public visé : Tous.

Pré-requis : Aucun.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP ou locaux du client au choix

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 2,5 jours, soit 20 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

CONDITIONS

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif

Quizz, vérification des acquis par des mises en situation évalués, test individuel.
Enquête de satisfaction.

Validation

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

PROGRAMME

PROGRAMME

Présentation du Droit du travail et des autres branches du Droit social (durée : 1,5 heures) :

- Le domaine du Droit du travail
- L'évolution du Droit du travail
- La compétence réservée de la Nouvelle-Calédonie en Droit du travail
- Les différentes sources du Droit du travail

Vocabulaire juridique (distribution fascicule en début de formation) et Droit général du travail (durée : 2 heures) :

- La durée du travail
- La santé et la sécurité au travail

Les relations collectives en Droit du travail (durée : 4,5 heures) :

- Les instances représentatives du personnel
- Les syndicats professionnels
- Négociations collectives et accords collectifs
- Dialogue social
- Grève et conflits collectifs

Les relations individuelles en Droit du travail (durée : 5 heures) :

- Le contrat de travail
- Règlement intérieur et droit disciplinaire
- Salaires
- Le Tribunal du Travail

L'emploi et la Formation Professionnelle et statuts particuliers (durée : 2 heures) :

- Les règles essentielles de la protection de l'emploi, de l'assurance chômage et de la lutte contre le travail dissimulé
- La formation professionnelle
- Les statuts particuliers

Contrôle de l'application de la législation sociale (durée : 1 heure) :

- Inspection du travail et inspection médicale